

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 20 février 2004  
(convocation du 9 février 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Février Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BOCCHIO Claude, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, Mme CHARBIT-BONNATERRE Myriam, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUTIL Silvére, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CAZABONNE Didier à M. DUCHENE Michel  
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre  
M. HOUDEBERT Henri à M. HERITIE Michel  
M. ROUSSET Alain à Mme CARTRON Françoise  
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel  
M. BENOIT Jean-Jacques à M. ANZIANI Alain  
M. BREILLAT Jacques à M. CAZABONNE Alain  
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. BRANA Pierre  
M. DAVID Jean-Louis à M. VALADE Jacques  
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU Dominique  
M. DOUGADOS Daniel à Mme DE FRANCOIS Béatrice

Mme DUMONT Dominique à M. MOULINIER Maxime  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques  
M. JOUVE Serge à M. JAULT Daniel  
M. LOTHAIRE Pierre à M. QUANCARD Joël  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
M. MERCHERZ Jean à Mme WALRYCK Anne  
Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles  
M. QUERON Robert à M. CANIVENC René  
Mme VIGNE Elisabeth à Mme TOUTON Elisabeth

Mme BRUNET Françoise à Mme DARCHE Michelle (à partir de 10 h 00)  
Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude à M. CANOVAS Bruno (jusqu'à 10 h 30)  
Mme CASTANET Anne à M. BOCCHIO Claude (jusqu'à 10 h 00)  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISON Serge (jusqu'à 10 h 15)  
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques (jusqu'à 10 h 00)

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**SAINT MEDARD EN JALLES - Immeuble non bâti d'une superficie de 6361 m<sup>2</sup>,  
situé au lieudit Hastignan, appartenant à madame LACRAMPETTE Yvette - Mise  
en demeure d'acquérir - Article L123.17 du Code de l'Urbanisme - Acquisition -  
Autorisations - Décision**

Monsieur LAMAISON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Madame LACRAMPETTE Yvette est propriétaire sur le territoire de la Commune de SAINT-MEDARD-EN-JALLES, d'un terrain nu situé au lieudit Hastignan, Chemin du Vimaney, cadastré ED 16, d'une superficie de 6 361 m<sup>2</sup>.

Ce bien étant entièrement frappé au Plan d'Occupation des Sols par l'emplacement réservé n° 779, ayant pour objet la réalisation d'un bassin d'étalement de maîtrise d'ouvrage communautaire, Madame LACRAMPETTE a mis la Communauté Urbaine de Bordeaux en demeure d'acquérir celui-ci en application de l'article L 123.17 du Code de l'Urbanisme.

A l'issue des pourparlers engagés avec la propriétaire, un accord est intervenu sur un prix de 232 000 euros pour l'acquisition de l'emprise totale de ce terrain nu libre de toute occupation, prix qui n'est pas supérieur à l'estimation domaniale délivrée par communiqué n°03/2233 du 04 septembre 2003.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

**A – AUTORISER MONSIEUR LE PRESIDENT**

- à traiter à l'amiable avec Madame LACRAMPETTE Yvette domiciliée 7, avenue de Verdun, 33320 EYSINES, l'acquisition de son terrain nu d'une superficie de 6 361 m<sup>2</sup> cadastré ED 16 au prix de 232 000 euros toutes indemnités confondues dans les conditions définies ci-dessus.

- à signer l'acte authentique et tous autres documents à intervenir pour la conclusion de cette acquisition.

## **B – DECIDER**

Que le montant de la dépense correspondant à cette transaction sera imputé sur les crédits prévus à cet effet au Chapitre 21, Compte 2111, Fonction 8310, CRB O200, Programme PD 00 du Budget de l'exercice concerné.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 février 2004,

Pour expédition conforme,  
pour le Président  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
9 MARS 2004**

M. BERNARD LABISTE